

Sujet: [INTERNET] enquete publique du 22 janv au 23 février
De : BRUNIER <martine-olive.brunier@orange.fr>
Date : Sat, 20 Jan 2018 18:33:24 +0100 (CET)
Pour : pref-ep-2x3voies10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr
Copie à : barbottins@hotmail.com

A l'attention du Commissaire Enqueteur et aux membres de la commission

-

-

à joindre au dossier :

les nuisances actuelles dont nous sommes victimes et qui ne pourront que croître avec un trafic plus dense :

pollution visuelle

augmentation des rejets CO2

bruit

augmentation considérable du trafic poids lourds

etc...

il est absolument indispensable et plus que nécessaire de construire des buttes anti bruit végétalisées , mais plus hautes que les camions et ceci

entre le lieu dit "la balonnière" (fin de Naintré sud) et à la limite du pont d'autoroute (route Scorbé, la Tour -Naintré) avec des arbres et arbustes le long de cette portion

Eu égard aux bénéfices réalisés, ce n'est pas un coût pour le groupe Vinci !

Martine Brunier